

FINANCE : Les clients de banques suisses se préparent à fuir Vaduz

Date de parution: Mercredi 5 mars 2008

Auteur: Myret Zaki

FISCALITE. Les établissements helvétiques assistent déjà à une avalanche de questions et de liquidations de fondations liechtensteinoises. Ils vantent les juridictions plus «sûres».

Pour la Suisse, le scandale de fraude fiscale en Allemagne passant par le Liechtenstein est lourd de conséquences. Car le pays est le principal marché de la Principauté: les clients qui utilisent ses fondations sont en général conseillés par les banques helvétiques. «Ce genre de véhicules est typiquement utilisé par les clients d'établissements suisses, qui affectionnent particulièrement la qualité du private banking offshore», souligne Charles Hermann, expert fiscal chez KPMG.

Certes, les banquiers privés suisses, mais aussi Julius Bär, Sarasin et même UBS, n'ont pas de bureaux à Vaduz. Seuls Credit Suisse et Vontobel y sont présents. Mais toutes les banques helvétiques ont en fait longtemps recommandé la fondation liechtensteinoise comme solution successorale à leurs clients, principalement allemands, en raison de la proximité des deux pays et de la jurisprudence en langue allemande de cette structure.

Fuite attendue

Selon diverses sources, sur les 50000 fondations que compte le Liechtenstein, plus de la moitié ont été créées sur le conseil de banques suisses. Ces dernières agissent dans ce cas comme donneur d'ordre auprès d'une des multiples fiduciaires de Vaduz, pour le compte de leur client. L'argent reste la plupart du temps déposé en Suisse.

A présent, sous la pression des interrogations de leurs clients inquiets, les banques et gérants indépendants helvétiques s'attendent à une fuite importante vers d'autres juridictions. Ils doivent souvent déjà proposer d'urgence des solutions de remplacement aux fondations liechtensteinoises. Ces alternatives ne doivent pas être trop exposées à l'Allemagne ou à tout autre Etat fort de l'Union européenne (UE).

«L'essence d'une juridiction offshore est sa stabilité et sa discrétion, explique Charles Hermann. Quand un véhicule fait la une de la presse, les clients ne sont plus tranquilles. Il y aura beaucoup de fondations liquidées.» «Eu égard à ce qui s'est passé, les clients n'aiment pas trop la publicité autour de leurs affaires privées», convient Alessandro Conelli, directeur de Privaco Trust, une société du groupe Banque Privée Edmond de Rothschild. Selon lui, on assistera à un «transfert juridictionnel» en faveur des fondations des Bahamas et des Antilles néerlandaises. Panama offre aussi des fondations attrayantes. Mais surtout, les clients se tourneront vers les trusts de Singapour, de Hongkong, des îles Vierges britanniques, de Jersey ou Guernesey. Ces places de droit anglo-saxon sont moins exposées aux attaques de l'UE. «Le trust peut aussi être facilement déplacé d'une juridiction vers une autre, contrairement à la fondation liechtensteinoise», selon Stephanie Jarrett, avocate et experte fiscale chez Backer & McKenzie.

«J'estime qu'il ne faut pas se précipiter, et examiner au cas par cas la situation, nuance Philippe Szokolóczy-Syllaba, gestionnaire privé à Genève. Car il n'existe pas de solution miracle. J'attendrai plutôt de voir quelles dispositions le Liechtenstein mettra en place, et quel contenu exact auront les accords de coopération qu'il s'appête à signer.»